

A.B.E SA
Société Anonyme au capital de 115 000 Euros
Siège Social : 8,10 rue de Steinkerque 75018 PARIS
PARIS B 562 035 279

5603527

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 31 OCTOBRE 2002

Greffier du Tribunal de
Commerce de Paris

21 NOV 2002

N° de dépôt 79867

L'an deux mil deux,

Le 31 octobre,

A 11 heures,

les administrateurs de la société A.B.E SA se sont réunis en Conseil au siège social au 8/10, rue de Steinkerque 75018 PARIS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents ou représentés :

- Monsieur Bernard ANDRE
- Madame Marie-Hélène ANDRE
- Monsieur Pierre ANDRE
- Mademoiselle Honorine ANDRE
- Monsieur Edouard ANDRE

Monsieur Bernard ANDRE est désigné pour présider la séance du Conseil d'Administration. Il constate que les administrateurs présents réunissent la totalité des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès verbal de la dernière réunion du conseil est adopté à l'unanimité.

Puis le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Bernard ANDRE de ses fonctions de Président
- Nomination d'un nouveau président suite à la démission de Monsieur Bernard ANDRE
- Maintien du choix de la direction de la société assumée par le Président du Conseil,
- Confirmation des fonctions de Directeur Général Délégué de Mademoiselle Honorine ANDRE, détermination de ses fonctions,
- Nomination de Madame Marie Hélène ANDRE aux fonctions de Directeur Général Délégué, détermination de ses fonctions,
- Fixation des rémunérations des organes de direction
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour les formalités.

Première délibération

Monsieur Bernard ANDRE rappelle au Conseil qu'il souhaite faire valoir ces droits à la retraite et met donc fin à son mandat de Président.

Le conseil le remercie de la façon dont il a assumé son mandat pendant de très nombreuses années. Il décide de lui verser une indemnité de départ à la retraite égale à 50 500 € dont 10 100 € sont payés ce jour et le solde lui sera payé dès que la trésorerie de la société le permettra.

Deuxième délibération

En conséquence de cette démission, le Conseil désigne à l'unanimité, Monsieur Edouard ANDRE, né le 7 juillet 1974 à BOULOGNE BILLANCOURT demeurant 27, allée du Lac Inférieur 78110 LE VESINET Président à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Bernard ANDRE.

Monsieur Edouard ANDRE déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et l'article 17 des statuts.

Troisième délibération

Le Conseil maintient le choix de la direction de la Société assumée par le Président du Conseil.

Quatrième délibération

Sur proposition du Président, le Conseil renouvelle Mademoiselle Honorine ANDRE aux fonctions de Directeur Général Délégué, nommée à ces fonctions lors du Conseil d'Administration du 28 juin 2002.

Mademoiselle Honorine ANDRE assumera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et l'article 17 des statuts ; elle aura spécialement en charge la responsabilité totale du magasin.

Cinquième délibération

Sur proposition du Président, le Conseil nomme Directeur Général Délégué à compter de ce jour, et pour la durée restant à courir du mandat du Président :

Madame Marie Hélène ANDRE née OBLET
Actionnaire de la SA A.B.E, possédant 2 actions
Née le 25 décembre 1942 à GERARDMER dans les Vosges
Demeurant : 27, allée du Lac Inférieur – 78110 LE VESINET

Madame Marie-Hélène ANDRE, qui accepte, déclare n'être frappée d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.